

ADDENDA

AU MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC

présenté par
Monsieur Jean-Marie Beaulieu
Conseiller municipal
Représentant la Ville de Saguenay

Madame,
Monsieur,

Veillez remplacer la dernière phase du deuxième
paragraphe de la page 23 qui se lit comme suit:

La preuve reste à faire que cette
méthode permet d'atteindre le niveau
«02».

Par la nouvelle phrase suivante :

La preuve reste à faire que la
méthode d'épandage par rampe basse
permet d'atteindre le niveau «02».

Le directeur du Service du génie, de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire
Daniel Poitras

DP\c1

Donné à Saguenay le 28 mars 2003